

**11<sup>èmes</sup> UNIVERSITÉS INFIRMIÈRES**  
**24,25 et 26 mars 2019**

**« COMMENT TRANSMETTRE SES SAVOIRS ? »**

**Organisées par**  
**la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD**



La Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur, dans le cadre de sa mission d'évaluation et d'amélioration des pratiques, propose pour la onzième année des universités infirmières à l'attention des **Infirmiers Ressource Douleur (IRD)**, exerçant en Structure d'Evaluation et de Traitement de la Douleur chronique, en poste transversal identifié ou en libéral.

La Commission Professionnelle Infirmière, en charge de l'organisation de ces universités, a défini comme thématique 2019 : « **Comment transmettre ses savoirs ?** »

**Les objectifs de ces universités** sont :

- D'actualiser ses connaissances pour la mise en place d'une formation dans son domaine de compétence
- De mobiliser les connaissances spécifiques en douleur afin de les transmettre
- D'analyser sa pratique professionnelle
- De permettre les échanges professionnels autour de cette thématique.

Ces universités se dérouleront les **24, 25 et 26 mars 2019** au **Domaine Lyon St Joseph à Sainte-Foy-lès-Lyon**

**Les frais de participation**, (les frais de transport et les frais d'hôtellerie) sont **assurés en intégralité par la SFETD dans la limite des horaires du programme**. Le remboursement des titres de transport sera effectué sur présentation des justificatifs (billets) par la SFETD.

**L'hébergement** s'effectuera en chambre double. L'accueil en chambre individuelle est envisageable dans la limite des disponibilités. Dans ce cas, le participant s'engage à régler le **coût supplémentaire** occasionné soit 34 euros par nuit.

**Accès au domaine :**

- Depuis la Gare Part-Dieu VIVIER MERLE prévoir 1h00 :
  - Bus ligne C9 direction « BELLECOURT », descendre à « BELLECOURT LE VISTE »
  - Puis prendre bus ligne C20 direction « FRANCHEVILLE DAFFIGNON » descendre à la PLAINE,
  - Puis 500m de marche.
- Depuis l'aéroport : prévoir 1h30, prendre le RHÔNE EXPRESS pour rejoindre la gare TGV de la gare la PART-DIEU puis reprendre le même itinéraire décrit ci-dessus.

**COMPLÉTER le dossier de candidature**  
**l'ADRESSER en version électronique UNIQUEMENT**

**avant le 30 janvier 2019 minuit à :**

**[uetd.gillet@ch-voiron.fr](mailto:uetd.gillet@ch-voiron.fr) ET [muriel.perriot@ch-chateauroux.fr](mailto:muriel.perriot@ch-chateauroux.fr)**

**COPIE A [sfefd@sfr.fr](mailto:sfefd@sfr.fr)**

**Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte**

## Programme Universités infirmières 2019 (sous réserve de modifications)

### 24/03/19

- 17h : Accueil des participants - Installation dans les chambres
- 18h à 19h30 : **Travail en sous-groupe : retour d'expérience, questions et attentes**
- 19h30 : Apéritif de bienvenue - briefing  
*Président de la SFETD ou son représentant*  
*Aline LE CHEVALIER – Laurent MATHIEU Responsables de la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD*
- 20h : Dîner

### 25/03/17

- 8h45 : Ouverture de la journée
- 9h00-10h30 : **Apport théorique – Pascale THIBAUT (sous réserve)**  
**Activités de formation de l'IRD - Aline LE CHEVALIER**
- 10h30-11h00 : Pause
- 11h00-12h30 : **Comment animer une formation – Joelle DEVOT**  
**Evaluer l'impact d'une formation – Jean-Michel GAUTIER**
- 12h30-14h00 : Pause déjeuner
- 14h00-16h00 : **sessions de travail**
  - Elaboration d'une séquence de formation initiale ou continue – Laurent Mathieu, Joelle Devot
  - Formation action ou compagnonnage – Yseult Arlen, Aline Le Chevalier
  - Transmission des savoirs par l'écrit – Jean-Michel Gautier, Brigitte Hérisson
- 16h00-16h30 : Pause
- 16h30-17h30 : **Ateliers suite**
- 17h30-18h30 : **Préparation de la restitution des travaux au groupe**
- 20h00 : Dîner

### 26/03/17

- 8h45 : Ouverture de la journée
- 9h00-10h30 : **Retour des travaux de groupe**
- 10h30-11h00 : Pause
- 11h00-12h30 : **Nouvelles méthodes de formation – Laurent MATHIEU**  
**Du partage et de la confiance – Brigitte Hérisson**
- 12h30-14h00 : Pause déjeuner
- 14h00-15h00 : **Synthèse des journées et conclusions Responsables de la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD**
- 15h00 : Clôture des universités (pas de départ avant 15h)